Image not found or type unknown

banque de france dossier refuse

Par **cglux**, le **22/05/2009** à **17:06**

Bonjour,
tout d abord je tiens a m excuser si mon probleme n est pas poste dans la bonne categorie.ensuite ,je vous remercie a l avance de bien vouloir me conseiller!
mon probleme est tellement grand,que je ne sais ou commencer!je vais tenter de le rediger par ordre chronologique.
en 2007 nous avons (mon ex petite amie et moi) contracte un credit immobilier (270000 euros) pour une construction d une maison. en 2008 nous avons contracte plusieurs autres prets pour pouvoir finaliser cette maison.de fait ,nous nous sommes surendettes.depuis,nous nous sommes separes et mis la maison en vente. de plus nous avons depose un dossier de surendettement a la banque de france.je dois preciser que je suis ou plutot j etais accro au jeux de hasard comme le casino,et que en 2004 j ai suivi une therapie de 6 mois (hospitalise en clinique)concernant ce probleme.en 2005 ,2006,et 2008 j ai refait une therapie concernant un probleme post-traumatique.deplus,j ai fait une rechute en 2008 concernant la dependance au jeux (d ou egalement ces emprunts).j ai en tout et pour tout des credits et retards de paiments de l ordre de 350000 euros a payer. je recois une invalidite de 2000 euros net par mois(payes par la caisse des pensions au luxembourg sur un compte luxembourgeois),je me suis marie cette annee au mois d avril et ma femme est sans emploi.je rembourse un credit de 500 euros (a mes parents) et par consequent je n ai plus paye mes emprunts depuis 3 mois.ces credits ont tous ete fait avec mon ex petite amie qui a elle aussi signe et depose un dossier de surendettement. au mois de decembre je suis tombe dans une depressionet j ai du partir de mon entourage.j ai vendu ma voiture,depose 10000 euros sur notre compte bancaire pour payer le decouvertqui etait de l ordre de 9000 euros et ai paye le voyage en republique dominicaine avec ma visa.
donc,la commission de la banque de france a averti par recommande mes parents et autres organismes de credit,que mon dossier est refuse,pour les motifs suivants:
-insolvabilite organisee
-documents ne prouvant pas ma bonne foi
-que je ne sais pas gerer mon argent (sur ce point ils ont tout a fait raison).
quand a mon ex petite amie,son dossier a ete juge recevable,alors qu elle a donne les memes papiers que moi.
que puis je faire?que risque il de m arriver?pourquoi mauvaise foi (alors que je leur ai demande uniquement de me laisser le temps de vendre la maison afin de pouvoir payer mes dettes,car je veux bien sur les payer)?merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés